

Questions au Feuilleton

[Français]

ON DEMANDE UNE PLUS GRANDE OUVERTURE DES JARDINS DE LA RÉSIDENCE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE AU PUBLIC

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai encore le devoir et le privilège de déposer des pétitions signées par quelque 1 000 commettants de la région d'Ottawa et d'ailleurs, visiteurs de la Capitale nationale, qui veulent exercer leur droit de présenter un grief devant cette Chambre, à savoir que la décision de fermer les jardins de Rideau Hall a été prise par la Commission de la capitale nationale, le ministère des Travaux publics, la Gendarmerie royale et le Bureau du Gouverneur général, sans avis préalable. La fermeture de ce joli parc tranquille touche des milliers de personnes venues de tout le Canada visiter la Capitale et qui veulent avoir accès à Rideau Hall, chose unique, comme un symbole de l'esprit de confiance, d'ouverture et de démocratie dont les Canadiens peuvent à juste titre s'enorgueillir, et les résidents de toute la région de la Capitale nationale qui ont utilisé les terrains de Rideau Hall et qui en ont joui, tout en reconnaissant les besoins de sécurité qui ont présidé à la décision de les fermer, ne peuvent accepter la décision d'interdire totalement l'entrée de ce parc de 120 acres au public.

A ces causes, les signataires des pétitions demandent humblement que le Parlement réexamine cette décision en consultant un groupe de citoyens représentatifs de cette proposition large et grandissante afin qu'un *modus vivendi* qui satisfasse le gouvernement et le public puisse être trouvé.

[Traduction]

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter au titre de l'article 106 une pétition signée par plusieurs Canadiens de l'Ouest, qui sont très préoccupés par l'intention du gouvernement fédéral de modifier la Loi sur les brevets en matière de médicaments d'ordonnance, ce qui va rendre les médicaments plus chers pour les consommateurs canadiens et rendre beaucoup plus difficile au Canadien moyen l'achat sur ordonnance des médicaments qui lui sont nécessaires. Ils estiment que cette mesure va léser injustement les Canadiens obligés par leur état de santé à acheter en permanence des médicaments d'ordonnance. Les pétitionnaires estiment que les mesures du gouvernement fédéral vont également faire monter les frais des divers régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Donc, les pétitionnaires demandent simplement au gouvernement de rejeter ces mesures qui vont faire grimper les prix des médicaments achetés sur ordonnances par les Canadiens.

[Français]

OPPOSITION AU PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Alain Tardif (Richmond—Wolfe): Monsieur le Président, il est également de mon devoir de soumettre à la Chambre une pétition qui a été signée par plusieurs de mes commettants et d'autres de plusieurs autres circonscriptions. La pétition concerne le plan de redressement de la Société canadienne des postes, lequel est évidemment énergiquement décrié.

On dit dans cette pétition que le nouveau plan d'opération de la Société canadienne des postes crée deux classes de citoyens avec l'instauration permanente des superboîtes postales tant en milieu rural qu'en milieu urbain, que la fermeture des bureaux de poste en milieu rural prive les citoyens d'une présence fédérale unique et réduit les services postaux vitaux en milieu rural. Et, finalement, que l'augmentation des tarifs crée un préjudice.

Tous les signataires de cette pétition demandent humblement à cette Chambre que la Société canadienne des postes retire son plan de redressement pour assurer le service essentiel que constitue le service postal en milieu rural.

J'ai également une autre pétition qui a le même objectif laquelle est signée encore là par une bonne cinquantaine de contribuables canadiens qui, de nouveau, décrie vigoureusement le plan de redressement de la Société canadienne des postes, comme créant un véritable préjudice à beaucoup, et particulièrement aux petites communautés en milieu rural.

Et finalement, monsieur le Président, une autre pétition, celle-là signée par des contribuables canadiens provenant de Laval-des-Rapides qui, encore là, décrie avec insistance l'initiative du gouvernement visant à fermer beaucoup de bureaux de poste et à couper des services.

[Traduction]

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai deux séries de pétitions que je voudrais déposer aujourd'hui, et qui toutes deux ont été certifiées conformes à l'article 106. La première pétition est en fait en deux parties. Elle provient des habitants des localités de Thunder Bay, Kakabeka Falls, Toronto et Willowdale. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter les propositions concernant la loi sur les médicaments vendus sur ordonnance et de demander au Parlement de changer d'avis au sujet de ce projet de loi.

LES TRANSPORTS—LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, la deuxième pétition a été adressée à mon collègue de Regina-Ouest (M. Benjamin). Elle a trait à toute cette question de la déréglementation des transports au Canada, en particulier au projet au loi C-18. Les pétitionnaires demandent qu'on le retire et que les critères de commodité et nécessité publiques demeurent un facteur fondamental de l'élaboration de la politique des transports au Canada.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

M. le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.